

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
19 Janvier 2023

La croissance continue pour le cabinet Oratio Avocats qui annonce la nomination de trois nouveaux associés

A peine trois mois après l'annonce de son rapprochement stratégique avec Cefides, le cabinet Oratio signe une nouvelle étape de son développement avec la nomination comme associés de Guillaume Cassin, Elodie Ducrocq et Luis Freitas.

Accélérer le développement d'Oratio, autour des pôles économiques de Saumur, Lorient et Angers et proposer une offre complète dans tous les secteurs clefs du droit des affaires, telle est la feuille de route de ces trois nouveaux associés.

Ces nominations confirment ainsi l'ambition du cabinet de poursuivre son développement national. Oratio Avocats renforce ce faisant ses expertises en droit des sociétés (M&A, fusion et transmission d'entreprise, restructuration de groupes de sociétés, etc.) et droit commercial.

Ces trois nouveaux associés accompagnent au quotidien des entreprises de toutes tailles dans des secteurs très divers.

« Nous sommes très heureux de ces nominations qui témoignent d'une confiance commune. Elles constituent un atout pour le développement du cabinet et une force pour l'accompagnement juridique de nos clients », indique Gilles Camphort, Président.

A propos de Guillaume Cassin (Angers)

Guillaume Cassin est titulaire d'un Master II en droit des Affaires de l'Université de Nantes. Il prête serment en 2011, date à laquelle il rejoint le cabinet Oratio. Il est actuellement Manager du pôle droit des sociétés à Angers, avec une équipe composée de trois avocats, un clerk d'avocat et cinq assistantes juridiques.

Guillaume Cassin dispose d'une expertise reconnue dans les domaines du conseil en droit des sociétés et droit commercial. Il intervient régulièrement sur des opérations de M&A. Il conseille et accompagne les entreprises (TPE, PME et groupes de sociétés) ainsi que leurs dirigeants dans le cadre de leurs opérations de création, structuration et développement.

A propos d'Elodie Ducrocq (Lorient)

Elodie Ducrocq est titulaire d'un Master II en droit des affaires de l'Université de Rennes. Avocate depuis 2009, elle exerce dans plusieurs grands cabinets avant de rejoindre Oratio en

2020. Elle est actuellement responsable du bureau de Lorient, avec une équipe composée de deux avocats, un juriste et trois assistantes juridiques.

Elodie Ducrocq intervient dans le domaine du droit des sociétés et, plus généralement, du droit des affaires. Elle conseille et accompagne les entreprises, PME et groupes de sociétés, lors de leur création, leurs opérations de restructurations ou de transmission, avec une clientèle assez développée dans le domaine de la santé. Elle accompagne également les managers et investisseurs dans le cadre de prises de participation majoritaires ou minoritaires dans le capital de sociétés ou lors d'opération de LBO.

A propos de Luis Freitas (Saumur)

Luis Freitas est diplômé d'un Master II en droit des affaires de l'Université de Rennes. Avocat depuis 2012, il exerce du bureau saumurois du cabinet.

Luis Freitas assiste et conseille les entreprises (TPE, PME) dans les domaines du droit des sociétés ainsi qu'en droit rural et notamment viti-vinicole. Il accompagne les chefs d'entreprise, tant en France qu'à l'international (Australie et Irlande notamment), dans l'organisation de leurs gouvernance et leurs projets de création, reprise d'entreprise ou de croissance externe.

A propos d'Oratio Avocats

Créé en 1970, Oratio avocats est un cabinet d'affaires implanté à Angers, Anglet, Cholet, Chartres, La Rochelle, Le Mans, Lorient, Lyon, Montaigu, Nantes, Paris, Saumur, Tours et Villefranche-sur-Saône. Regroupant plus de 100 avocats totalisant plus de 200 professionnels, Oratio Avocats couvre l'ensemble du spectre du droit des affaires, en conseil et en contentieux. Le cabinet s'appuie par ailleurs sur un important réseau interprofessionnel en France et dans le monde, Baker Tilly (148 pays).

<https://oratio-avocats.com>